

Communiqué de Presse

Mamoudzou, le 13 octobre 2023

La création de la fédération des centres sociaux de Mayotte en bonne voie

Lundi 2 octobre 2023 s'est tenu un séminaire dédié au fédéralisme réunissant les directeurs et les présidents des centres sociaux locaux agréés, les structures d'Espace de Vie Sociale (EVS), des représentants de la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF) et les acteurs de l'action sociale de la CSSM. L'objectif étant de concrétiser les travaux de création de la fédération des centres sociaux de Mayotte, qui viendra renforcer l'accompagnement de l'animation de la vie sociale sur le territoire.

Dans le cadre de sa mission de la branche Famille, la CSSM a attribué une subvention pluri annuelle de 2023 à 2024 à la FCSF à hauteur 96 718 € pour soutenir la création et la consolidation d'une fédération des centres sociaux et EVS de Mayotte, avec notamment le recrutement d'un poste permanent de chargé(e) de mission.

Il s'agit d'un projet validé collectivement en décembre 2022 qui s'accomplit avec la force et la richesse d'un réseau de 12 centres sociaux agréés par la CSSM et de 7 porteurs de projets en phase de préfiguration.

Pourquoi créer une fédération locale ?

Avec l'appui du réseau national, la fédération porte la vision construite collectivement, portée par des acteurs locaux et soutenue par des professionnels. Une fédération locale définit son projet social et son fonctionnement.

L'enjeu majeur est de répondre aux actions favorisant le bien vivre ensemble et la participation des habitants, dans une démarche de tisser des liens entre les générations.

Disposer d'un interlocuteur unique qui assemble les besoins locaux et assure le relais vers le national va faire gagner en efficacité. Il s'agit aussi de mieux accompagner le développement des centres sociaux notamment dans la gestion administrative des structures.

La FSCF, représentée par Yann EVEN, coordinateur de développement, et Joaquin CARVALHO, chargé de mission en Conseil Animation, était en déplacement à Mayotte la semaine du 25 septembre 2023 dans le cadre de cet accompagnement.

Contact Presse :

CSSM : Email : communication-marketing@css-mayotte.fr Tél : 0269 61 87 60 / 0639 20 80 85

Au programme :

- Formations et rencontres des acteurs locaux salariés et bénévoles en vue de partager les expériences et travailler sur leur montée en compétence.
- Séminaire le 2 octobre pour poser la 1^{ère} brique de construction de la fédération de Mayotte suite à un travail mené avec la CSSM depuis fin 2022. Il s'agit notamment de préparer la transition en 2024 pour une prise en main locale et de travailler la dimension de projet fédéral.



Contact Presse :

CSSM : Email : communication-marketing@css-mayotte.fr Tél : 0269 61 87 60 / 0639 20 80 85